





PERMANENCES CCAS/MSAP

45 COURS VICTOR HUGO - 84600 VALREAS

	SOLIGONE	04 90 40 03 24	Mardi de 14h à 17h
	Agence Immobilière à Vocation Sociale		
	Soligone "est l'intermédiaire" entre des propriétaires désireux de louer des logements en toute sécurité et des ménages aux ressources modestes.		
	PERMANENCE D'AVOCATS	sur RDV au 04 90 65 62 40	2ème mardi du mois de 9h à 12h
	Conseil Départemental d'Accès aux Droits		
	Consultations d'Avocats anonymes et gratuites.		
	CPAM	3646	Plus de permanence sur la commune pour le 1er semestre 2019
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie		
	La CPAM intervient sur le territoire pour informer les assurés sur leurs droits et les dispositifs existants, les orienter et les conseiller dans leurs démarches, les aider et les soutenir pour trouver des solutions adaptées.		
	DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS	sur RDV au 04 90 65 62 40	4ème Mercredi du Mois de 9h à 12h et 13h30 à 16h
	Une institution pour pour la défense et la promotion de vos droits		
	Le Défenseur des droits peut être saisi par toute personne physique ou morale qui s'estime lésée par le fonctionnement d'une administration de l'Etat, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'un organisme public (organismes sociaux, entreprises publiques...).		
	ACTION Association Loi 1901	Avec RDV 04 75 26 22 53	2ème et 4ème jeudi du Mois de 9h à 12h et de 14h à 17h
	Ma Commune , Ma Santé, Action de Mutualisation		
	L'association Actionm négocie des mutuelles à tarifs préférentiels, pour tous, afin d'améliorer l'accès à la santé.		
	CEDER	Avec ou sans RDV - 04 75 26 22 53	2ème et 4ème jeudi du Mois de 14h à 17h
	Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables.		
	Espace d'information pour prodiguer des conseils gratuits et donner des objectifs concernant l'énergie, l'habitat et la consommation. Accompagne les porteurs de projets.		
	AMAV	Sur RDV au 04 90 86 15 30	2ème jeudi du mois de 9h à 12h
	Association d'Aide Aux Victimes		
	L'AMAV vous accueille, vous écoute, vous informe de vos droits et vous aide à les faire valoir. Elle vous soutient dans vos démarches, pour porter plainte, connaître l'état d'une procédure, faire votre demande d'aide juridictionnelle, vous constituer partie civile, obtenir réparation...		
	CIDFF	Sur RDV au 04 90 86 41 00	4ème vendredi mois de 9h à 12h
	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.		
	Permet d'obtenir des informations juridiques sur l'accès aux droits, notamment de la famille, social, des étrangers et du travail. Le CIDFF est spécialisé en conseils juridiques dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.		